

Compte-rendu de l'Assemblée générale des délégués de l'Union romande des sociétés de tambours, fifres et clairons

Samedi 7 février 2009

Salle polyvalente d'Etoy

Le président **Martial Gummy** ouvre l'Assemblée à 10 heures

Il salue les délégués et leurs souhaite la bienvenue à Etoy et remercie la Société des Tambours Morgiens de l'organisation de cette journée.

Il salue la présence de:

M. Norbert Kalbermatten, président de l'ASTF
Mme Hannelore Wyer, vice-présidente et secrétaire centrale de l'ASTF
M. Erich Pürro, président de l'Union des vétérans de l'ASTF
M. Dominik Zeiter, président de la commission fifre de l'ASTF
M. Rolf Müller, secrétaire de l'Union des vétérans de l'ASTF
M. Andreas Friedli, trésorier de l'Union des vétérans de l'ASTF
M. Didier Laurent, président du CO de la 9^e Fête romande des jeunes Morges 2009
M. Eddy Trincherini, président de l'Association des tambours et fifres du Valais romand
M. Rudolf Mühlematter, vice-président du CO de la Fête fédérale d'Interlaken 2010
M. Ulrich Berger du CO de la Fête fédérale d'Interlaken 2010
M. Walter Röthlisberger du CO de la Fête fédérale d'Interlaken 2010
M. Joseph Fasel, banneret de l'URSTFC

Les membres d'honneur et membres honoraires:

Mlle Marlyse Blanc
MM. Louis Salamin
Joseph Debons
Francis Müller
Claude Blessing
Dominique Dingès
Laurent Besse
Jean Chappaz
Dominique Liand

Il excuse l'absence de:

Mme Nadia Crausaz, cheffe de la commission fifre de l'URSTFC
M. Oliver Fischer, président de la commission tambour de l'ASTF
M. Rolf Uebersax, président de la ZTPV

et des membres d'honneur et membres honoraires:

Mmes Dominique Vallat-Pont
Silvia Fuchs
MM. Daniel Rollier
Olivier Aubord
André Nicolas
Markus Estermann

Hommage aux défunts

La douleur du deuil et de la séparation a touché plusieurs personnes et plusieurs de nos sociétés. Nous avons une pensée émue pour Charly Favre, papa d'Eric Favre, vice-président de l'URSTFC, pour Jacinthe Sepey, monitrice fifre d'Hérémente et pour Max Klay, membre d'honneur de l'ASTF. Pour honorer leur mémoire et en y associant tous ceux que nous avons connu et qui nous ont quittés je prie l'assemblée de se lever pour un moment de recueillement.

Ordre du jour

L'ordre du jour a été transmis avec la convocation et le comité vous propose d'ajouter un point «Finances de l'ASTF» qui sera traité au numéro 11 de l'ordre du jour, décalant ainsi les points suivants.

Aucune remarque n'étant faite l'ordre du jour est le suivant:

1. Ouverture de l'assemblée
2. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée des délégués de Conthey
3. Rapports
 - a) du président
 - b) du trésorier
 - c) des vérificateurs des comptes
 - d) du chef de la commission tambour
 - e) de la cheffe de la commission fifre
4. Admissions - Démissions
5. Fixations
 - a) de la finance d'entrée
 - b) des cotisations
 - c) des forfaits Fête romande (FRTFC) et Fête des jeunes (FRJTFC)
6. Elections
 - a) du président central
 - b) des membres du comité central (CC)
 - c) du chef de la commission tambour
 - d) de la cheffe de la commission fifre
 - e) des membres des commissions musicales
 - f) des vérificateurs des comptes (CVC)
7. Propositions
 - a) du comité
 - b) des sections
8. Rapport de la 9^e Fête romande des jeunes de Morges 2009
9. Confirmation de la 19^e Fête romande de Cernier 2011

10. Fixation du lieu de la prochaine A.G.D.
11. Finances de l'ASTF
12. Nomination des vétérans
13. Honorariat
14. Invités
15. Divers

1. Ouverture de l'assemblée

Sociétés présentes	28
Sociétés excusées	8
Cartes de vote distribuées	70
Majorité	36

Point 2 Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée

Le procès-verbal de l'AD du 2 février 2008 de Conthey est accepté à l'unanimité.

Point 3 Rapport du président

Voir document joint

Rapport du trésorier

Le trésorier **Eddy Trincerini** présente les comptes annuels qui bouclent avec un déficit de Fr. 402,80.

Les comptes présentés sont acceptés à l'unanimité après le rapport de la commission de vérification des comptes.

Rapport du chef de la CT/URSTFC

Voir document joint

Rapport de la cheffe de la CF/URSTFC

Voir document joint

Point 4 Admissions – Démissions

Aucune demande d'admission ni de démission n'ont été annoncées. L'URSTFC comptera pour cette année 36 sociétés.

*Point 5 Fixation de la finance d'entrée
des cotisations
des forfaits Fête romande et Fête des jeunes*

Les montants actuels n'ont pas été modifiés et sont de Fr. 100.-- pour la finance d'entrée, de Fr. 5.-- par membre actif de plus de 16 ans pour les cotisations. Selon les Statuts, les forfaits pour une fête romande et pour une Fête des jeunes restent inchangés à, respectivement, Fr. 3'000.-- et Fr. 2'000.--.

Point 6 Election du président

Pour l'élection du président de l'URSTFC Martial Gumy a la plaisir de proposer la candidature d'Eric Kunz de Genève.

Jean Chappaz, membre d'honneur de l'URSTFC et président d'honneur de l'Empro Genève présente le candidat Eric Kunz.

«Bien qu'il soit déjà très connu de la majorité d'entres-vous, c'est avec grand plaisir et non sans une certaine émotion que je vais vous présenter, au nom de *"l'amicale Communauté des sociétés de Tambours et Fifres du canton de Genève*, Monsieur Eric Kunz, candidat à la Présidence de l'URSTFC.

Mais en préambule, nous les GE voulons profiter, cher Martial, cher futur Ex Président, de t'adresser nos très sincères remerciements pour l'immense travail que tu as accompli durant toutes ces années à la Présidence de l'URSTFC. Outre les nombreuses obligations habituelles inhérentes à cette fonction, tu as exercé ton mandat durant une période charnière qui aura vu, tant notre Association régionale que l'ASTF passer à l'ère moderne :- du traitement électronique des données ;- de la recherche de partenaires financiers privés; avec un succès et une détermination exemplaire, sans oublier le retour en Suisse Romande d'une fête fédérale: Sierre 2002. Nous tenions à ce petit clin d'œil en passant, persuadés que d'autres ici sauront, encore mieux que nous, te dire la reconnaissance de l'ensemble notre association pour ton extraordinaire engagement. Revenons maintenant à la présentation de notre candidat à ta succession.

Né le 12 décembre 1602 - non ça c'était l'Escalade – né le 12 décembre 1956 à Genève – originaire de Trub (BE), Eric Kunz est entré aux Cadets de Genève à l'âge de 7 ans. Ecole de musique dans laquelle, il a effectué toute sa formation musicale de tambour et de percussionniste. Son professeur n'était ni plus, ni moins que notre regretté Willy Blaser, percussionniste émérite de l'OSR, et compositeur à succès que tout le monde connaît dans le milieu du tambour et du fifre. A partir de 18 ans, Eric a joué dans plusieurs sociétés de musique ou formation musicale du Canton de Genève en qualité de batteur/percussionniste. C'est à l'âge de 22 ans, qu'il revient à ses premiers amours - le tambour - et reprend en

1979 la Direction des tambours L'Aiglons de Chêne-Bourg. Il jouera également à l'Empro-Genève pour parfaire ses connaissances techniques et il suivra les premiers cours donnés à l'URSTFC pour la formation de moniteur-tambour de l'AST (sans le F à l'époque). En 1991, il est le grand initiateur de la Fête romande des tambours, fifres et clairons de Chêne-Bourg. Il dirige de main de maître le bureau des calculs grâce à ses larges connaissances en micro-informatiques. Ces mêmes compétences seront utilisées par la Commission Technique des fêtes des jeunes de Cortaillod, de Meyrin et bien d'autres manifestations diverses qui touchent le monde du fifre et du tambour. (Olivier Jaques et son programme miracle n'était pas encore sur le marché!).

En 1996, il s'est quelque peu retiré de la vie musicale active au sein des sociétés, car ses charges professionnelles lui prenaient beaucoup de temps et il voulait consacrer le temps libre à sa famille. Par contre, il a toujours gardé des liens d'amitiés avec les sociétés de musique. Bon, jusque là: OK pour la technique, mais pour être prési central vont me dire les Administratifs... hein? J'y arrive. A titre privé, Eric est marié à Laurence et ils ont deux enfants, Céline une fille de 16 ans et David un garçon de 13 ans. Ses loisirs, outre la musique, sont: le ski, la lecture et surtout des moments de convivialité entre amis ou en famille. Professionnellement, sa formation et son parcours professionnel l'ont principalement appelé à prendre la direction d'entreprises, d'institutions publiques et de fondation de droit privé. C'est durant son mandat de Directeur régional à La Poste, que l'URSTFC a pu bénéficier de son premier partenariat financier, aussi bienvenu que déjà très conséquent pour l'époque.

Où sévit-il actuellement? Depuis 2001, Eric est Secrétaire général de la Commune de Confignon, dans la banlieue genevoise. Comme vous le savez tous, je ne vous dirai pas que Confignon est une commune de plus de 4000 habitants, que son territoire, dont le point culminant se situe à 435 mètres, couvre 275 hectares.

Arrivant à la fin de ma présentation: Auriez-vous encore quelques interrogations, p.ex. sur sa capacité d'intégration au sein du Comité central de l'ASTF? Outre la langue française, ses parfaites connaissances du Bernerdütch, du Hochdeutsch et de l'anglais devraient suffire pour continuer, tel que jusqu'à ce jour, à faire entendre la voix constructive et respectée de l'URSTFC aux côtés du président Norbert Kalbermatten et de l'ensemble de ses appréciés collègues du comité central de l'ASTF. Il me reste à vous remercier de votre patiente attention et suis à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire qui pourrait garantir l'élection de NOTRE candidat, dans ce combat acharné pour la succession de notre cher Martial. J'ai dit!»

Eric Kunz est élu à la présidence de l'URSTFC par acclamation.

Le vice-président, **Eric Favre**, prend la parole et relève l'activité de Martial Gumy, président sortant

«Chers Délégués, Mesdames, Messieurs, cette année mon temps de parole se verra quelque peu élargi puisque nous allons désormais travailler sous l'égide d'un nouveau président, Eric KUNZ, que je remercie d'avance de se consacrer à notre noble cause, qu'est la musique. De plus, l'honneur m'échoit de dire quelques mots à notre président sortant, qui va pouvoir goûter d'un repos bien mérité.

Un membre infatigable a vu le jour, le 10 septembre 1956, et qui a hérité de son papa, Léonard GUMY, la passion du tambour avec qui il a fait ses premières armes. Vous aurez tous deviné, que je vais parler du petit Martial qui est rentré vers 13 ans au sein de la Zaehringia de Fribourg ainsi qu'à la Société de musique La Gérinia, à Marly.

Quelques années plus tard, toujours emprunt de son caractère de battant, il a assumé le monitarat de la Zaehringia de 1977 à 1995, avant de reprendre la présidence de sa société, dès 1997.

Naturellement, Martial, n'allait pas que dispenser son savoir rien qu'à Fribourg, puisqu'il a également voulu développer son côté sportif. C'est pourquoi, il a voulu accomplir son école de recrue à Savatan, dans l'infanterie de montagne, section fanfare, avant d'acquérir le grade de sergent.

Après avoir travaillé dans le cadre du comité des tambours de la société cantonale des musiques fribourgeoises, notre ami Martial a également œuvré dans les concours en qualité de jury.

Par la suite, toujours fonceur, il est rentré, au Comité de l'Union Romande en 1984, en qualité de secrétaire aux procès-verbaux, avant d'assumer la présidence, de notre association, dès le 1^{er} février 1997. Comme toujours, il a su déployer une activité extraordinaire, sans jamais se départir de sa bonne humeur.

Toujours prêt à relever des défis, je ne pourrais pas tous les citer mais, notre Président s'est notamment attelé à la révision de nos statuts, pour une nouvelle bannière, signe tangible de ralliement à toutes troupes, il a également œuvré à la plaquette historique de l'Union Romande et j'en passe....

Martial qui sait s'investir dans tout ce qu'il fait, a toujours le souci du détail au niveau des images illustrées qui pourrait promouvoir l'Union Romande, c'est pourquoi, alors qu'il était en représentation pour notre association, il a su se faire photographe, deux dimanches consécutifs, au même endroit, avec pour toile de fonds, l'autoroute et le devant de a voiture.

En bon président, toujours doté d'un plan «B» dans sa poche, il a toujours pu s'appuyer auprès de sa chère épouse, Monique «Momo», comme elle a été «présidentiellement» appelée au micro lors de la Fête Romande à Cossonay, afin qu'elle lui apporte son discours, dont elle avait toujours une copie sur elle.

Lorsque je parle de plan «B», je devrais dire «B plus», puisque lors d'une précédente fête, à Chêne-Bourg/GE, notre boss a réussi à affréter un avion, afin que ses membres puissent également jouer, à l'heure, lors de la Fête Fédérale des musiques, à Lugano (!)

Mais, le travail au sein d'un comité comporte parfois des revers, car, notre président ne s'était-il pas cassé le pouce en sortant de la salle de bain, dans la chambre d'hôtel qu'il occupait lors de la Fête fédérale de Naters. A ce titre, j'aimerais également préciser que toutes similitudes envers un vice-président à qui un accident similaire lui serait arrivé lors de la dernière Fête de Bâle seraient fortuites.

Mon Cher Martial, j'espère que tu ne m'en voudras pas pour ces quelques confidences tout au long de ton parcours, mais, tu sais où je travaille... !!

Voilà, Mon Cher Président, avant de te rendre la parole, j'aimerais au nom des membres de ton comité ainsi qu'à l'ensemble des musiciens de l'Union Romande, te remercier très chaleureusement pour tout le travail accompli au long de ces années. Nous savons également que nous pourrions toujours compter sur tes connaissances et te souhaitons une excellente bienvenue au Club des anciens de l'association.»

Un magnifique cadeau est remis à **Martial Gummy** qui remercie l'assemblée:

«Je remercie Eric de ses aimables paroles qui me touchent. Je voudrais remercier mon entourage, en particulier mon épouse Monique et mes enfants Nadia et Fabien de leur patience et de leur soutien. Ils m'ont permis d'œuvrer sans retenue à la tête de l'Union romande.

Je voudrais également vous remercier, vous les délégués et les sociétés, de m'avoir confié cette belle mission qu'est la présidence de l'Union romande. J'ai vécu de très nombreux beaux moments grâce à vous. J'ai côtoyé et rencontré une multitude de personnes, très souvent attachantes, qui m'ont fait connaître d'innombrables facettes de ce beau pays qu'est la Suisse, et la Suisse romande en particulier.

Je ne voudrais pas oublier de remercier sincèrement mes amis des comités précédents et actuels et des commissions techniques et musicales que j'ai eu le plaisir de côtoyer et de rencontrer tout au long de mes années d'activité. Il y en a eu des discussions et des décisions. Ce fut vraiment intéressant.

Il est peut être possible qu'une personne ou une autre se soit sentie blessée ou fâchée à cause d'une parole ou d'une décision que j'ai prise. A ces personnes j'aimerais dire que cela était totalement involontaire et que mes actions étaient toujours orientées dans une vision de développement et dans l'optique d'atteindre les objectifs définis.»

Election des membres du comité

Eric Favre, vice-président; François Niederhauser, secrétaire; Eddy Trincherini, trésorier sont réélus par acclamation

Pascal Grezet, secrétaire romand de l'ASTF, qui assume avec beaucoup de dévouement sa tâche afin que les sociétés romandes soient informées, dans leur langue, de tout ce qui concerne l'ASTF est également applaudi par l'assemblée.

Election du chef de la commission tambour

Didier Laurent est réélu à ce poste par acclamation.

Election de la cheffe de la commission fifre et clairon

Nadia Crausaz est réélue à ce poste par acclamation.

La présidence des commissions musicales sera assumée par Didier Laurent qui sera également membre du comité.

Election des membres des commissions musicales

Christophe Crausaz, Nicolas Cuerel, Frédéric Brasey, Stefan Stempf, et Olivier Jaques, dévoué et efficace secrétaire des CM/URSTFC sont réélus par acclamation.

En remplacement d'Olivier Fasel, l'assemblée a élu Etienne Küng et Michel Pedrazzoli, membres fifres de l'URSTFC par acclamation.

Election des membres de la commission de vérification des comptes

La commission de vérification des comptes sera composée du Groupe de tambours de l'Ondine genevoise, du Groupe de tambours des Cadets de Genève et des Tambours de Conthey

Point 7 Proposition du comité

Le comité a décidé de soutenir financièrement les jeunes tambours et fifres romands qui participeront au prochain camp des jeunes de l'ASTF qui se déroulera du 25 juillet au 4 août 2009. Chaque jeune est invité à envoyer une copie du récépissé de paiement de l'inscription avec un bulletin de versement à l'adresse du trésorier de l'URSTFC, et ce, après avoir participé à ce camp. Le délai de transmission de ces documents est fixé au 27 septembre 2009. Passé cette date il n'y aura plus de ristourne.

Dans les questions financières toujours, quelques chiffres:

2008 Fr. 350.-- 2007 charges inconnues 2006 charges inconnues 2005 Fr. 430.--

Ces montants correspondent à des personnes, des délégués, qui ont quitté les lieux après l'assemblée sans prendre le temps de dîner avec nous et surtout de payer les repas qu'ils avaient réservés. Cette question était depuis fort longtemps connue. Le comité de l'URSTFC, après en avoir discuté, a décidé lors d'une séance de ne plus accepter ce genre de scénario. Nous n'avons pas le droit d'infliger des pertes financières aux sociétés organisatrices d'assemblées. C'est pourquoi, le comité, dans sa légitimité de régler aussi ce genre de détail, a décidé d'encaisser un montant forfaitaire de Fr. 30.-- par délégué, soit 2 délégués officiels, Fr. 60.--.

L'argent ainsi encaissé sera utilisé pour les repas réservés par chaque société. Pour celles qui auraient plus de délégués, un encaissement complémentaire se fera directement sur place comme jusqu'à maintenant. Pour les sociétés absentes ou ne mangeant pas lors de l'assemblée, le montant encaissé sera simplement comptabilisé pour l'année suivante.

Cette facturation a eu l'avantage de faire sortir quelques réflexions du style, vous êtes gonflé, et autre ça ne va pas la tête. Oui, la tête va bien et je pense que chaque société peut comprendre que cela n'implique que le déplacement dans le temps de l'encaissement de ces repas. Cela garanti en tout cas le financement des repas réservés et qui ne sont pas consommés ni payés.

Je voudrais quand même relever la parfaite correction de la plus grande majorité des sociétés qui sont en ordre, qui sont pour la plupart dans les délais et qui n'aurait pas besoin de ce genre d'encaissement.

Suite à la séance des sociétés du 17 mai 2008 le comité attendait des propositions des sociétés concernant l'encaissement de ces repas. Les Fifres et Tambours Montreusiens nous ont adressé une proposition qui n'a, malheureusement, pas été retenue. Cette proposition a été retirée par la société. Cet encaissement sera maintenu jusqu'à ce qu'une manière plus appropriée d'agir soit proposée.

Je lance un appel à toutes les sociétés afin qu'une réflexion soit entreprise et que d'éventuelles propositions soient adressées au comité pour discussion et présentation lors d'une prochaine assemblée.

Aucune société n'a présenté de proposition pour l'assemblée.

Point 8 Rapport de la 9^e Fête romande des jeunes Morges 2009

Didier Laurent: «Cette fois-ci ce n'est pas en tant que président de la CT URSTFC que je prends la parole, mais bel et bien en tant que président d'organisation. Morges 2009 se réjouit de vous recevoir très nombreux, que ce soit en tant que public ou en participants, les 6 et 7 juin prochain, à Morges, dans le complexe de Beausobre. Tout y sera prêt pour que cette fête reste gravée dans les mémoires. Je vous rappelle que toutes les inscriptions, les feuilles pour le cortège, et tous les documents utiles, se font par internet, et sont accessibles sur le site de l'URSTFC (...) et sur le site des tambours Morgiens (..). Le programme de la fête se déroulera comme suit: journée de samedi, concours individuels; animations et bal le samedi soir. Le dimanche matin, concours de groupe et sections, cortège, puis partie officielle et repas. Nous vous attendons tous pour cette manifestation. Je vous remercie de ce moment d'attention.»

Point 9 Confirmation de la 19^e Fête romande 2011

Selon les dispositions prises par l'assemblée des délégués du 2 février 2008 de Conthey, le comité avait la responsabilité d'attribuer la 19^e Fête romande 2011 et d'en informer les sociétés. L'information de la candidature et de l'attribution de cette organisation au Groupe de Tambours de l'Union Instrumentale de Cernier a été transmise aux sociétés romandes dans le courant du printemps 2008.

Mathieu Gigandet, vice-président de l'Union Instrumentale de Cernier, présente les grandes lignes de l'organisation de cette fête. Une question de date doit encore être débattue avec le comité de l'URSTFC pour avancer dans l'organisation générale.

Point 10 Fixation du lieu de la prochaine assemblée

L'Empro Genève s'est annoncée pour cette organisation. L'assemblée se déroulera le samedi 6 février 2010 à Confignon.

Point 11 Finances de l'ASTF

Lors de la dernière assemblée générale des délégués de l'ASTF du mois de novembre 2008 le montant du sponsoring pour l'Ensemble des jeunes n'était pas encore encaissé. Cela a provoqué un cahot dans les finances de l'ASTF qui s'est retrouvée sans liquidité ou presque. De nombreuses personnes ont posé des questions, se sont renseignées tant auprès de Norbert, d'Elias ou de l'un ou l'autre membre du comité central. Il y a eu effectivement un manque d'informations ce qui a provoqué des prises de positions pas toujours très correctes. Dans une information très détaillée, le président central, Norbert Kalbermatten, a renseigné les membres du comité de l'ASTF sur le déroulement de cette longue histoire de sponsoring qui a commencé le 28 avril 2008 déjà. Entre les différents délais d'attente, l'hospitalisation du mécène, la préparation des plans financiers, les transferts financiers et leur approbation c'est un vrai parcours du combattant. Selon les dernières informations reçues, le montant de ce sponsoring devrait être libéré ces jours pour arriver dans les caisses de l'ASTF.

Point 12 Nomination des vétérans

Selon les nouvelles dispositions de l'Union des vétérans, chaque association régionale est responsable de la remise des distinctions aux vétérans. Pour l'Union romande, le comité a décidé de remettre ces distinctions lors des assemblées.

Cette année le comité des vétérans au complet remettra les décorations à nos vétérans.

Erich Pürro, président de l'Union des vétérans: «Aujourd'hui vous avez le changement de président et aussi la nomination des nouveaux vétérans et honorés pour 30 et 50 ans. Notre 47^e assemblée des vétérans de l'année passée était très bien organisée par les fifres et tambours Montreusiens. Un grand merci à Jocelyne Besson-Dubuis et Johannes Bähler. Notre prochaine assemblée des vétérans aura lieu à Lüchingen les 23 et 24 mai 2009 avec nos partenaires et sera organisée par nos amis les vétérans et tambours de Lüchingen. Notre comité cherche des candidats pour nos assemblées de 2010 et 2011 nous viendrons volontiers en Suisse romande. A cette occasion merci pour la coopération excellente avec votre président Martial Gumy et au revoir à nos prochaines assemblées.»

Pour 20 ans: Alexandre Altenried, Fifres et tambours Montreusiens; Pierre-Alain Briguet, Fifres et tambours Sierrois; Casimir Brodard, La Bertholdia Fribourg; Guido Morgenegg, La Bertholdia Fribourg; Didier Morier, Tambours de Château-d'Oex; Patrick Mottier, Tambours de Château-d'Oex et Didier Muller, Fifres et Tambours Montreusiens

Pour 30 ans: Johannes Bähler, Fifres et Tambours Montreusiens; Jocelyne Besson-Dubuis, Fifres et Tambours Montreusiens; Isabelle Métrailler-Pont, Fifres et Tambours Sierrois; Myriam Salamin, Fifres et tambours Sierrois et Dominique Vallat-Pont, Fifres et Tambours Sierrois

Pour 50 ans: Marcel Bonvin, Fifres et tambours Sierrois; Jean-Marc Duflon, Merula Lausanne et Louis Salamin, Fifres et tambours Sierrois

Bravo et félicitations à toutes ces personnes méritantes.

Point 13 Honorariat

Eric Favre, vice-président de l'URSTFC propose, au nom du comité, de nommer Martial Gumy membre d'honneur de l'URSTFC, ce qui est approuvé par acclamation.

Olivier Fasel est nommé membre honoraire de l'URSTFC

Point 14 Invités

Norbert Kalbermatten, président de l'ASTF

«Cher président, chers délégués et invités de l'URSTFC. Pour la troisième fois déjà, j'ai le plaisir de vous communiquer quelques informations de l'ASTF, ainsi que de vous adresser, Mesdames et Messieurs quelques remarques personnelles. Depuis novembre 2006, le comité central s'efforce de défendre les intérêts de nos membres dans différents domaines.

Que ce soit auprès d'autres associations, afin que nous soyons considérés. Que ce soit en politique, afin que nos besoins soient entendus. Que ce soit en économie, afin de faire connaître nos revendications financières. Que ce soit auprès du DDPS, où nous assurons pour une importante partie la formation «avant service» des musiciens militaires. Que ce soit auprès de la presse, radio et télévision, afin que nous puissions communiquer. Que ce soit auprès de la jeunesse, afin que nous puissions lui proposer des loisirs attractifs dans nos sociétés. Et enfin que ce soit auprès de la population, afin de lui démontrer que nous sommes d'excellents musiciens et que nous entretenons un magnifique bien culturel. En tant qu'association faîtière, nous nous efforçons de représenter ce large spectre en votre nom. Je ne connais personne au comité central qui ne soit pas fier de pouvoir assumer ces tâches et de sacrifier pratiquement tout son temps libre à cela.

Lors de la séance du CC de septembre 2008, j'ai dit: *«Nous pouvons partir du fait que tout le monde accompli son travail au plus près de sa conscience et de ses convictions. Chacun et chacune s'efforce de défendre ses souhaits, de liquider ses tâches avec ponctualité et compétence et de concrétiser ses objectifs. Parfois, je dois constater que dans un e-mail ou lors de discussions, cet aspect est en partie oublié. Certaines remarques désobligeantes, des reproches cachés ou ouverts, des accusations grossières ou vulgaires, de dures critiques ou des discussions ardues empêchent une manière de penser positive ou des négociations.»* Fin de citation.

Et là, je voudrais faire directement une transition à la question: où se situe l'ASTF aujourd'hui? Parler ensemble et non pas les uns contre les autres, serait un principe qui nous simplifierait considérablement la vie. S'entraider mutuellement au lieu de se disputer serait un moyen qui nous permettrait d'avancer plus rapidement. L'ASTF a aujourd'hui un grand nombre de sociétés ou de groupes qui témoignent d'un haut niveau musical. Nous

comptons beaucoup de sociétés qui vivent sainement. Mais nous avons aussi des sociétés et des sections qui ont besoin d'aide ou un problème de relève. Grâce à la formation centralisée des juges, nous avons atteint un objectif dont la valeur n'est pas encore complètement appréciée aujourd'hui auprès des membres. Je peux toutefois leur assurer que ceci représente un avantage d'avenir au sein de leurs sociétés et avec le soutien et l'application conséquente du concept de formation, il contribue massivement au perfectionnement de chaque société individuellement. Le camp des juniors représente également une base solide pour votre relève. L'Ensemble des jeunes est un instrument publicitaire remarquable, afin d'acquérir une nouvelle relève. Quel est notre avenir? «Honorer le passé, mais aller de l'avant.» Toujours et encore, j'insiste sur ce principe. Nous devons conserver ce qui était bon et en même temps rester ouvert aux changements. Nous devons continuer à inciter nos musiciens et avant tout nos jeunes à prendre part aux concours.

A Interlaken, le concours ne sera pas seulement placé en première ligne. J'attends de votre part que vous fassiez usage des nouveautés. A Interlaken, nous voulons aussi jouer de la musique et naturellement à part les défilés nocturnes traditionnels, les sociétés auront l'occasion de se présenter sur différentes scènes. Utilisez cette occasion et profitez de faire connaître au public le meilleur du savoir-faire de votre société. Afin toutefois que les inscriptions soient possibles, votre société doit d'abord impérativement être enregistrée dans ASA. Je prie donc les présidents de sociétés qui ne l'ont pas encore effectué, de le faire au plus tard une semaine après cette AD. Merci. Nous devons inscrire nos jeunes musiciens au prochain camp des juniors. L'ASTF veut à l'avenir également pouvoir présenter un Ensemble des jeunes conséquent et compétent musicalement.

Aujourd'hui déjà, nous devons commencer à nous préparer aux concours de 2012 à Savièse. Si nous appliquons notre concept de formation de manière conséquente et annonçons nos cours suivis, les fédérations régionales continueront aussi à recevoir du DDPS les indemnités correspondantes. Ce n'est pas une tâche facile, mais pour le moment nous entretenons de très bonnes relations avec le Centre de compétence de la musique militaire à Aarau. Et malgré tout, il ne va pas de soi que nous recevions ces contributions. Investissons nous prudemment dans nos moyens et cela devrait nous inciter encore plus à une meilleure formation. Non seulement nos tâches à l'ASTF sont diversifiées et exigeantes, mais également vos devoirs en société, envers votre fédération régionale, dans les commissions techniques et dans les CO de fêtes. Prenons nos responsabilités et tirons ensemble à la même corde. Ainsi seulement nous pourrions continuer à nous développer positivement dans toute l'association.

Je félicite Eric Kunz pour son élection en tant que nouveau président de l'URSTFC et lui adresse la cordiale bienvenue comme nouveau membre à l'ASTF. Je ne peux que lui souhaiter mes meilleurs vœux de bonne collaboration pour ses activités au sein du comité central.

Au président sortant Martial je souhaite tout de bon. J'espère qu'il saura utiliser son temps libre à bon escient. Sinon, nous avons toujours des tâches dans différentes commissions de l'Association qui doivent être assumées. Je vous remercie pour votre attention.»

Dominik Zeiter, président de la commission fifre de l'ASTF, fait un exposé sur les fifres à l'armée et présente l'instrument spécifique entre un piccolo bâlois et un fifre valaisan. Il parle aussi de sa fonction qu'il espère pouvoir mener à bien grâce à tous.

Ulrich Berger et la délégation du CO d'Interlaken, présentent la prochaine Fête fédérale avec beaucoup de précisions. Ils encouragent toutes les sociétés romandes à participer en grand nombre à ce grand rendez-vous des tambours, fifres et clairons suisses

Point 15

Divers

Martial Gumy: «J'aimerais vous signaler le nouveau site de l'Union romande qui est régulièrement mis à jour. Un groupe de travail avec fonction de collecter les informations dans les différents cantons romands a été mis sur pied. Il s'agit, dans l'ordre alphabétique des cantons, pour Fribourg, de Fabien Gumy; Genève, de Dominique Dinges; Neuchâtel, de Nicolas Bovet; Valais, d'Eddy Trincherini et Vaud, de Nicolas Cuerel. Vous trouverez les coordonnées de ces personnes sur le site. Toutes les sociétés qui organisent un concert anniversaire ou une manifestation particulière peuvent informer leur correspondant cantonal par un apport de texte et de photos. Les informations ainsi récoltées seront traitées par le groupe de travail qui les dirigera vers le journal de l'ASTF, le Tambour Major, pour une partie et vers le site de l'Union romande, sur la page «Agenda des sociétés». Merci de vous informer auprès de vos correspondants cantonaux sur la manière et le volume d'informations à préparer.

Pour le Tambour Major, un ou plusieurs traducteurs de textes allemand vers le français sont activement recherché. Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec Pascal Grezet. C'est une tâche importante qui vous permet de prendre connaissance des articles du Tambour Major en français.»

François Niederhauser: remercie les sociétés qui ont fait leur travail concernant l'ASA et signale que ce n'est pas fini, les mises à jour doivent être faites régulièrement.

Nicolas Kunz: demande que les délais d'inscriptions pour les cours soit plus long et que peut être une pré information soit faite.

Conclusion

Le président, Martial Gumy, remercie les délégués, membres d'honneur et invités de l'intérêt qu'ils ont porté aux délibérations de ce jour ainsi qu'aux Tambours Morgiens pour l'organisation de la journée.

Il termine par ces souhaits:

Pour 2009... pour l'avenir... pour l'URSTFC... je vous dirais... Osons!

- Osons... nous remettre en question
- Osons... accepter les changements, les améliorations
- Osons... chercher des solutions meilleures
- Osons... ouvrir nos visions sur le futur
- Osons... discuter et échanger avec les autres
- Osons... avoir le courage d'affronter les difficultés, les différences
- Osons... tout simplement nous faire plaisir dans ce hobby du tambour, du fifre et du clairon qui est le nôtre

Il est 12 heures précises lorsque le président Martial Gumy clôt l'assemblée générale de l'URSTFC 2009.